

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 15/12/2022

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture et sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.val-de-sarthe.fr/publications/>

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre, à 20 H 30, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCO, à Etival lès le Mans.

| Nombre de conseillers | | |
|-----------------------|---------------|--------------|
| En exercice : 46 | Présents : 33 | Votants : 40 |

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes COUET, DELAHAYE, GARNIER, HARDOUIN, MOUSSAY, POIDVIN, ROTON-VIVIER, SCHMITT, TAUREAU.

MM. D'AILLIERES, AVIGNON, BERGUES, BOISARD, BOURMAULT, BRETON, CORBIN, COYEAUD, FABUREL, GARNIER, GEORGET, JARROSSAY, HEULIN, LECERF, LEPROUX, LERUEZ, MAZERAT, PANETIER, PAVARD, PIERRIEU, RICHARD, TELLIER, VIOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes BOURNEUF-COURTABESSIS, FERRAND, RIOLE, ROGER, MM. CHALUMEAU, FONTAINEAU.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme ALINE donne pouvoir à M. BRETON, Mme CORBIN à M. VIOT, Mme EL IRARI à M. PANETIER, Mme LEBATTEUX à M. JARROSSAY, Mme MENAGE à M. RICHARD, Mme QUEANT à M. CORBIN, M. DESPRES à M. PAVARD.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme LEFEUVRE Florence, Directrice Générale des services et Mme LANCIEN Delphine, Assistante administrative.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

La liste des délibérations est la suivante :

| Délibération n° | Objet | Vote |
|-----------------|--|---|
| 20221215AF1 | Désigner un ou une Secrétaire de séance | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215AF2 | Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil de communauté en date du 3 novembre 2022 | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215PT3 | Autoriser Monsieur le Président à signer la convention cadre valant Opération de Revitalisation du Territoire avec l'Etat, la Région, le Département et par délégation, l'Agence Nationale de l'Habitat ainsi que la Banque des territoires (pour les Communes de Malicorne sur Sarthe, Cérans-Foulletourte, Roëzé sur Sarthe, La Suze sur Sarthe) | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215ACOM4 | Désigner un nouveau membre de la commission Economie / Emploi | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215FT5 | Fixer les tarifs de la Redevance d'Enlèvement des ordures Ménagères 2023 | Délibération adoptée par 37 voix pour, 1 abstention |

| | | |
|--------------|---|--|
| | | et 2 voix contre |
| 20221215FT6 | Fixer les tarifs des sacs à ordures ménagères supplémentaires 2023 / Rendre gratuit l'attribution de rouleaux de sacs dans certains cas / Modifier le principe de caution en l'application d'une participation financière pour les acquéreurs de composteurs | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215FT7 | Fixer les tarifs de la RANC 2023 | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215FT8 | Fixer les tarifs d'eau potable 2023 | Délibération adoptée par 35 voix pour et 5 voix contre |
| 20221215FT9 | Fixer les tarifs d'assainissement collectif | Délibération adoptée par 36 voix pour, 1 abstention et 3 voix contre |
| 20221215FT10 | Fixer les tarifs 2023 de la billetterie du musée de la faïence et de la céramique | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215F11 | Autoriser Monsieur le Président, dans l'attente de l'adoption du Budget général 2023, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement afférents aux programmes présentés dans la limite des crédits inscrits | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215F12 | Autoriser Monsieur le Président, dans l'attente de l'adoption du Budget assainissement collectif 2023, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement afférents aux programmes présentés dans la limite des crédits inscrits | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215F13 | Autoriser Monsieur le Président, dans l'attente de l'adoption du Budget eau potable 2023, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement afférents aux programmes présentés dans la limite des crédits inscrits | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215F14 | Approuver les attributions de compensation définitives 2022 | Délibération adoptée par 34 voix pour, 1 abstention et 5 voix contre |
| 20221215F15 | Modifier l'autorisation de programme et de crédits relative à la pépinière artisanale et tertiaire - tiers lieu numérique à Spay / Autoriser Monsieur le Président à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2022 et 2023 indiqués | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215F16 | Adopter la décision modificative n°1 sur le Budget assainissement non collectif | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215F17 | Fixer le montant des provisions 2022 pour gros entretien de la piscine, compte épargne temps et versement de l'allocation retour à l'emploi | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215RH18 | Valider le document unique d'évaluation des risques professionnels / Approuver l'engagement de l'Autorité Territoriale à procéder à une réévaluation régulière du document unique | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215RH19 | Accorder une participation aux dépenses de protection sociale complémentaire des fonctionnaires et des agents | Délibération adoptée à l'unanimité |

| | | |
|----------------|--|---|
| | de droit public et de droit privé en activité pour le risque santé dans le cadre du dispositif de labellisation, à compter du 1 ^{er} janvier 2023 | |
| 20221215RH20 | Mettre en œuvre le télétravail à compter du 1 ^{er} janvier 2023 dans les conditions fixées dans l'accord du 2 décembre 2022 | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215RHJ21 | Valider la nouvelle organisation pour le service jeunesse à compter du 1 ^{er} janvier 2023 | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215RHM22 | Valider la nouvelle organisation du travail au musée à compter du 1 ^{er} février 2023 | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215RH23 | Déclarer la vacance du poste d'agent d'accueil – secrétariat – facturation des services techniques / Modifier la délibération n° DE416_07_06_22 du 23 juin 2022 | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215RHU24 | Modifier les conditions de création du poste d'enseignant violon en autorisant le recrutement de contractuels / Déclarer la vacance de poste / Lancer le recrutement | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215H25 | Autoriser Monsieur le Président à signer la convention tripartite relative au projet d'aménagement et de construction de 14 logements en habitat inclusif et Habitat Seniors Services avec la Commune d'Etival lès le Mans et Sarthe Habitat | Délibération adoptée par 39 voix pour et 1 abstention |
| 20221215H26 | Prolonger la convention de mandat relative au programme de 12 logements locatifs séniors avec la Commune de Malicorne sur Sarthe pour une période supplémentaire de 3 ans à compter du 1 ^{er} juillet 2022 / Autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant de prolongation de durée de la convention | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215CM27 | Faire appel en 2023 à des bénévoles pour le recolement d'œuvres du musée de la faïence et de la céramique / Autoriser Monsieur le Président à signer les conventions avec les bénévoles | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215CU28 | Autoriser Monsieur le Président à signer la convention relative à la mise en œuvre du schéma départemental des enseignements artistiques de 2022 à 2025 avec le Département | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215IM29 | Faire appel en 2023 à des bénévoles pour la réfection de la sole du four à bois de l'île MoulinSart / Autoriser Monsieur le Président à signer les conventions avec les bénévoles | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215DM30 | Renouveler la convention d'utilisation de la plateforme de déchets verts sur la Commune de Saint Georges du Bois avec Le Mans Métropole / Autoriser Monsieur le Président à signer la convention | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215CYPI31 | Réaliser les diagnostics de réduction et de vulnérabilité aux inondations sur la Commune de Guécélard dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations conduit par le Syndicat du bassin de la Sarthe | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215EDJ32 | Autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs avec l'association la Coulée Douce / Octroyer une subvention de 80 000 € en 2023 | Délibération adoptée par 17 voix pour, 10 abstentions et 13 voix contre |

| | | |
|----------------|---|------------------------------------|
| 20221215EDPE33 | Approuver l'expérimentation du Lieu d'Accueil Enfants-Parents / Autoriser Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir avec la CAF, la MSA et le Département | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215V34 | Autoriser Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes relative aux travaux de voirie et de réseaux divers avec les Communes membres intéressées / Désigner un représentant à la Commission d'Appel d'Offres du groupement | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 20221215P35 | Solliciter l'application du régime forestier pour le Bois de la Cornuère à Etival lès le Mans / Charger l'Office National des Forêts d'en instruire la demande auprès de la Préfecture | Délibération adoptée à l'unanimité |

La Suze sur Sarthe, le 15/12/2022,

Le Secrétaire de séance



Le Président